



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

A propos d'un article de J.-L. Coujard (Economie Rurale, n° 160).

Réponse de J.-L. COUJARD

J. Valarche

Citer ce document / Cite this document :

Valarche J. A propos d'un article de J.-L. Coujard (Economie Rurale, n° 160). Réponse de J.-L. COUJARD. In: Économie rurale. N°164, 1984. p. 57;

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_164_1_3117

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'article de J.-L. Coujard, paru dans le numéro 160, mars 1984, d'Economie rurale, contient une erreur qui mérite d'être signalée car elle soulève un point de fond. On lit page 4 : « L'économie rurale n'est enseignée que dans des écoles d'ingénieurs biologiques. » Laissons de côté cette façon de désigner les agronomes. Pierre Fromont, que vous avez connu comme moi, a commencé à enseigner l'économie rurale, à la Faculté de Droit de Paris, en 1941. Le cours faisait partie du Diplôme d'Etudes Supérieures d'Economie politique et s'intitulait « Economie et législation rurales » ; quelques années plus tard l'intitulé était simplifié en « Economie rurale ». L'enseignement de l'économie rurale a continué depuis dans x Facultés de Droit et je ne pense pas qu'il soit question de le supprimer.

L'erreur est due à ce qu'il y a deux façons de concevoir l'économie rurale, et M. Coujard l'a bien aperçu. La première lui donne pour objet l'exploitation agricole conçue économiquement c'est-à-dire comme un fonds à faire valoir. L'économie rurale apparaît alors comme une science agronomique. Mais on peut aussi donner pour objet à l'économie rurale l'économicité du secteur agricole. La politique agricole nationale et internationale est alors au premier plan, avec ses problèmes de parité des revenus et de protectionnisme douanier. On pourrait dire, pour employer la terminologie actuelle, que la première conception est micro-économique, la seconde macro-économique. Il est logique que la seconde soit envisagée dans les facultés de Droit. On peut donc imaginer que deux formations, l'une du type « grande école », l'autre du type « Université »

soient données à des enseignants-chercheurs qui se retrouveraient dans des organisations comme cette SFER à laquelle vous vous dévouez.

Pierre Fromont a pris position sur ces problèmes de méthode dans la préface qu'il a bien voulu donner à « L'économie rurale » que j'ai publiée chez Marcel Rivière en 1959. Il ne s'agit pas de faire de la question une querelle de boutique mais je voudrais que l'œuvre de P. Fromont ne tombe pas dans l'oubli. Les trois cours de lui que j'ai gardés témoignent de l'étendue de ses connaissances et de la pondération de son jugement en matière rurale. J'en dirai autant du manuel « Themis » publié par J. Milhau. Il n'avait pas les mêmes opinions que P. Fromont - et j'hésiterais à le classer avec M. Cépède comme agrarien ; il me semble que J. Milhau reconnaissait la spécificité du secteur agricole sans y inclure la moindre préférence idéologique. Lui et Fromont ont enseigné pendant des dizaines d'années en suivant le fil de leur réflexion. Il est peut-être utile, comme l'a fait J. Cavailhès dans le même numéro de notre revue, de rattacher l'évolution de la pensée en économie rurale au changement, des rapports de force sociaux. Mais pourquoi ne pas tenir compte de l'évolution même des ruralistes ? Je me demande si la prise de position sur le marxisme est aussi importante, pour faire avancer l'économie rurale, que la réflexion sur la documentation acquise sur le terrain par soi-même et par les autres.

Jean VALARCHÉ

Je concède bien volontiers à M. Jean VALARCHÉ que la phrase qu'il relève est trop expéditive et, par conséquent, inexacte (il ne s'agissait cependant que d'une incidente, figurant entre parenthèses).

Sur le fond cependant, s'il convient d'apporter des nuances et des précisions, je ne suis pas convaincu que l'économie rurale ait conservé une place significative (si elle l'a jamais eue) dans les facultés de Droit et Sciences Economiques françaises. En effet, les habilitations de troisième cycle délivrées en 1980, et encore valables à ce jour sont rares :

— Université de PARIS I : DEA et Doctorat de 3^e cycle en Economie rurale et agro-alimentaire,

— Université de MONTPELLIER I : DEA de Doctorat de 3^e cycle en Economie rurale et agro-alimentaire.

Coincidence (?) ces deux villes universitaires connaissent de fortes implantations de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomiques dont la présence pourrait ne pas être étrangère au maintien de ces habilitations.

On peut estimer que le potentiel de formation de l'Enseignement supérieur agronomique est au moins équivalent (et parfois « bi-appartenant ») dans le troisième cycle.

Au niveau second cycle (bac + 3 et bac + 4), il n'y a plus guère de comparaison possible à partir des informations dont je puis disposer : seul l'Enseignement Supérieur Agricole semble proposer de l'économie rurale.

Dans ces conditions, je ne suis pas sûr que les conceptions « micro » et « macro » se distribuent toujours entre les deux types d'institutions, comme cela semble avoir été le cas dans les années cinquante.

La leçon que l'on peut tirer de la confrontation des deux systèmes de formation est que l'économie rurale ne se présente que comme une spécialité pour agronomes (intéressés par l'exploitation mais ne pouvant ignorer les marchés, la PAC...) ou pour économistes (devant se familiariser avec « notre » champ).

J'ai tendance à déplorer qu'il n'existe pas en France une véritable filière de formation d'économistes ruraux, associant une solide formation en économie et d'importants compléments agro-économiques. Mais si aucune « demande » ne se manifeste en ce sens de la part des employeurs, une telle filière est probablement inutile. La session de la SFER des 25 et 26 octobre (1) devrait permettre de faire utilement le point en la matière.

J.L. COUJARD

1. Cette réponse a été rédigée le 9 octobre 1984. Le compte rendu des travaux de la session sur l'Enseignement de l'Economie rurale, qui s'est tenue à Grignon, sera publié dans un prochain numéro d'Economie Rurale.